

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

82/383 du 4/5/1982
DECRET N° /MTPS/DGTFP/DFP.22021

Portant intégration et nomination de Monsieur
MERCIER Paul Christian Achille Oswald, dans
les cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Techniques (Travaux Publies).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13-11-80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90 du 3-3-60 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A I des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9-5-62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5-7-62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26-3-63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5-7-62 fixant les échelonnement
indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4-4-79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28-12-80 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26-1-81 au décret n° 80/644
du 28-12-80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26-1-81 relatif aux intérimis des
Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 4277 du 19-9-81 du Directeur de l'Orienta-
tion et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué par
l'intéressé ;

DECRETE :

.../...

YB

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.60 susvisé, Monsieur MERCIER Paul Christian Achille Oswald né le 20.10.1953 à Madingou, titulaire du Diplôme d'Ingénieur en Electricité, spécialité ; Contrôle Automatique obtenu à la Faculté d'Electronique de Cybernétique et des Communications de Cuba est intégré par assimilation dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 4 Mai 1982

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et de
l'Energie,

Rodolphe ADADA.-

Le Ministre des Travaux
Publics, de la Construction, de
l'Urbanisme et de l'Habitat.

Commandant Benoît MOUNDELE NGOLLO.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGTFP/DFP...	3
DFP.BST.....	1
D. ^R	3
D.C.F.....	1
MME.....	1
DOSSIER.....	3
INTERESSE...	1
SGCM/BC.....	2